

EUR-SPS : Bourses de vie pour les masters

Le réseau **Sciences des Plantes de Saclay (SPS)** offre des bourses de vie pour les étudiants inscrits dans les formations associées, à savoir :

- les parcours « Sciences du Végétal » des masters « Biologie Intégrative et Physiologie » (BIP) des Universités Paris-Saclay et Université de Paris (1^{ère} ou 2^{ème} année)
- les dominantes d'approfondissement (DA) des formations Ingénieurs d'AgroParisTech : Biologie et Biotechnologies pour la santé et productions microbiennes ou végétales (BIOTECH), Produire et Innover dans les Systèmes Techniques Végétaux (PISTv) et Protection des Plantes et Environnement (PPE)

Date limite de candidature : 15 Juin 2020

Informations générales

- 10 bourses maximum seront allouées par année universitaire.
- Les candidats sélectionnés recevront¹ :
 - en M1 : 8000 euros¹
 - en M2 ou en DA : 6000 euros¹ (auxquels s'ajouteront les gratifications de stage)
- Les étudiants qui recevront une bourse de vie SPS en M1 et qui seront acceptés en M2 recevront la bourse de vie SPS en M2 (sauf avis négatif du jury de l'équipe pédagogique).

¹ Ces bourses n'incluent pas le paiement des frais de scolarité.

Eligibilité

- Pour être éligibles aux bourses de vie SPS, les étudiants doivent avoir déposé leur candidature à l'une des formations listées précédemment.
- Seuls les étudiants acceptés dans l'une des formations citées ci-dessus seront considérés pour les bourses de vie SPS.
- L'obtention d'une bourse de vie SPS engage l'étudiant à réaliser son stage de l'année en cours selon les conditions suivantes :
 - M1 : stage dans le réseau de laboratoires SPS (www.saclayplantsciences.fr) ou à l'international
 - M2 recherche : stage dans le réseau de laboratoires SPS
 - M2 pro : stage libre
- L'obtention d'une bourse de vie SPS engage l'étudiant à faire preuve d'assiduité aux enseignements.

Proc dure de candidature pour l'Universit  de Paris

1) **D poser d'abord sa candidature au master** (M1 ou M2, master Biologie Int grative et Physiologie, parcours Sciences du v g tal)

en ligne, sur le site de l'Universit  de Paris (<https://sdv.u-paris.fr/master-biologie-integrative-et-physiologie-bip>)

2) **PUIS d poser sa candidature pour une Bourse de vie -SPS** :

- **avant le 15 Juin 2020**

- **en ligne sur le site d di ** (<https://enquetes.inra.fr/index.php/925473?lang=fr>)

ET par mail   Christine Lelandais-Bri re, responsable du parcours SV   l'Universit  de Paris
(christine.lelandais@univ-paris-diderot.fr)

Le **dossier de candidature doit obligatoirement contenir** :

- a- les **informations** suivantes:
 - * vos **nom et pr noms**
 - * la **formation   laquelle vous candidatez** (M1 ou M2 BIP- Sciences du v g tal)
- b- **une lettre de motivation** (  d poser en ligne et envoyer par mail en fichier attach , format pdf, titre du fichier « Nom- pr nom- M1 ou M2-SV-Universit Paris) justifiant :
 - * le choix de ce programme de master dans le cadre du projet professionnel et
 - * l'importance de la bourse de vie pour suivre le programme de master.

Attention : **Aucune candidature aux bourses de master SPS ne sera prise en compte si la candidature au master sur le site de l'universit  de Paris n'a pas  t  r alis e au pr alable.**

Dates principales de la s lection :

Date limite de candidature aux Bourses de vie SPS	15 juin
Entretiens individuels des candidats pr�-s�lectionn�s au master Biologie Int�grative et Physiologie "Sciences du V�g�tal" (via Skype si n�cessaire)	Deuxi�me quinzaine de juin
S�lection finale pour le master Biologie Int�grative et Physiologie « Sciences du V�g�tal »	Avant le 30 Juin
S�lection finale pour les Bourses de vie SPS	Avant le 15 Juillet